

COUPON RÉPONSE



Si vous souhaitez vous impliquer dans le Conseil citoyen, remplissez, découpez le bulletin et **déposez-le dans l'une des urnes** situées :

- à l'**Hôtel de ville**, place de la Vierge
- à la **médiathèque**, 19 av. Abbé Tarroux

proximité

HABITANT Date limite de candidature le 20 juin 2018

NOM
PRÉNOM
<input type="checkbox"/> HOMME <input type="checkbox"/> FEMME
TÉLÉPHONE
E-MAIL
ADRESSE

AGE : - DE 30 ANS DE 30 À 50 ANS + DE 50 ANS

co-construction

ACTEUR LOCAL Date limite de candidature le 20 juin 2018

ARTISAN COMMERÇANT PROF. LIBÉRALE ASSOCIATION

NOM DE LA STRUCTURE
NOM
PRÉNOM
TÉLÉPHONE
E-MAIL
ADRESSE



Grand Orb
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
EN LANGUEDOC



POUR PLUS D'INFORMATIONS

04 67 97 34 84

Camille Brovedan

camille.brovedan@grandorb.fr

Vanina Jeanjean

adulte.relais@bedarieux.fr

Mairie de Bédarieux

Place de la Vierge - 34600 Bédarieux



www.bedarieux.fr

UNE COMMUNE DE LA GARÇONNERIE™

CONSEIL CITOYEN BÉDARIEUX



Soyez candidat
et participez à la vie
de votre quartier !


BÉDARIEUX


Grand Orb
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
EN LANGUEDOC


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

citoyenneté



En 2014, la ville de Bédarieux est entrée dans le dispositif national de la Politique de la ville. Le centre-ville fait ainsi partie des 1300 quartiers prioritaires identifiés en France. La Communauté

de communes Grand Orb et la ville

de Bédarieux travaillent en partenariat avec l'État, la Région, le Département et les acteurs institutionnels dans le cadre d'un Contrat de ville sur la période 2015/2020.

Cette collaboration permet de mutualiser les compétences de chacun. Néanmoins, cela ne saurait se faire sans la collaboration des habitants concernés. Ainsi, la Communauté de communes Grand Orb et la ville de Bédarieux invitent tous les résidents du centre-ville à se mobiliser afin de participer de manière active au Conseil citoyen.

Le Conseil citoyen participe aux diverses instances de gouvernance du Contrat de ville de Bédarieux. Dans ce cadre, il est partie prenante des diagnostics des projets en cours (réhabilitation du centre-ville, rénovation du quartier St Louis). Le précédent Conseil citoyen 2015/2018 a également été à l'initiative de plusieurs projets, notamment la mise en place d'un chantier jeune en 2016/2017 qui a effectué des petits travaux dans les écoles de la ville, de matinées citoyennes de nettoyage de l'Orb, et d'actions de sensibilisation à la propreté de la ville avec les enfants des écoles.

LE CONSEIL CITOYEN

QU'EST-CE QU'UN CONSEIL CITOYEN ?

C'est une association loi 1901 qui associe des **habitants, commerçants, artisans** ou **acteurs associatifs** qui souhaitent **s'impliquer** dans l'élaboration de projets visant à améliorer la vie de leur quartier.

Cette instance démocratique permet aux habitants de s'impliquer dans la vie de la cité en réfléchissant, tous ensemble, sur des thématiques telles que **l'aménagement, l'habitat, le cadre de vie, la santé, la sécurité, la scolarité** ou la **culture** et de devenir force de proposition.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tous les habitants ou les acteurs locaux (associations, artisans, commerçants, professions libérales,...) du quartier prioritaire « **Centre-ville** ».

Au sein du Conseil citoyen, les habitants et les acteurs locaux formeront deux collèges distincts dont **les représentants seront tirés au sort** parmi les bulletins de candidature.

COMMENT ÇA MARCHE ?

En tant que membre du Conseil citoyen, vous participerez à toutes les étapes de construction, de suivi et d'évaluation du Contrat de ville et des projets du quartier dans 3 domaines :

- **L'habitat, le cadre de vie et le renouvellement urbain**
- **La cohésion sociale**
- **Le développement économique, l'emploi et l'insertion professionnelle**

(Circulaire du 1^{er} ministre du 30 juillet 2014 relative à l'élaboration des contrats de ville nouvelle génération)



Périmètre d'intervention de la politique de la ville